

Bonnemant n'est plus que de \$9,313. En déduisant les dépenses annuelles qui sont d'après le tableau de \$7,530, il reste un profit de \$1,783 dont il faut soustraire le loyer de la terre à \$3.50 de l'arpent soit \$1,400 et celui des bâtiments soit \$140. Le profit net n'est donc que de \$243. Cette dernière somme représente un intérêt de $1\frac{1}{2}$ pour cent sur tous les capitaux employés. M. Bonnemant, en offrant un dividende de 12 par cent, trompe donc affreusement les cultivateurs et nous avons cru de notre devoir de rétablir les faits sous leur véritable couleur.

L'espace nous manque pour continuer nos remarques, ce sera pour un prochain numéro.

A travers les journaux Canadiens

Il se fait actuellement dans la plupart des journaux de la Province de Québec une propagande très-active en faveur de l'émigration. Pour une misérable somme de quelques piastres, ces journaux tentent notre population, l'engagent à émigrer en masse vers les Etats-Unis, vers les millions d'acres de l'Iowa et du Nebraska, vers le champ de blé de l'Amérique, vers le grenier à blé de l'Amérique, et vers diverses autres localités myrabolantes de l'Union américaine. Au moyen de promesses fallacieuses contenues dans des annonces mensongères, on pousse cette population à s'expatrier, à abandonner son pays natal.

Une telle manière d'agir est pour le moins inconséquente. On prêche contre l'émigration, on en fait voir tous les inconvénients; mais en même temps, on encourage les gens à aller s'établir dans le Iowa, le Nebraska, le Minnesota. Dans ces trois Etats, on offre à bon marché des terres dont les Indiens n'ont pas encore garanti la possession. Le sol, dit-on, est d'excellente qualité, cependant on n'a pas encore réussi, que nous sachions, à rendre fertiles les immenses côtes sablonneuses et sèches qui couvrent la plus grande partie du Nebraska. Le climat y est très-salubre, il va sans dire que l'on ne compte pas comme maladies les fameuses fièvres tremblantes si fréquentes surtout dans le Minnesota central et ouest de l'Iowa.

Il est vrai que les annonceurs disent le contraire, mais ils trompent le public et ils ont tout intérêt à ne montrer que le beau côté de la médaille.

Nous, au contraire, nous croyons de notre devoir de mettre nos compatriotes en garde contre les descriptions mensongères qu'on leur fait et les avertir que toutes les annonces de l'Iowa, du Nebraska, du Minnesota, ne sont que de la blague, du humbug américain. Pour notre part, nous avons refusé de publier ces annonces, malgré la demande qui nous en a été faite.

Les besoins et les ressources de la vallée du Lac St. Jean

A la vue du courant d'émigration qui s'établit de la vallée du Lac St. Jean vers les mines de St. Urbain, comté de Charlevoix, ou vers les Etats-Unis, certaines personnes influentes des différentes paroisses du comté de Chicoutimi, ont cru devoir faire des requêtes pour demander une voie ferrée soit de Québec, soit des Trois-Rivières au Lac St. Jean. Des signatures nombreuses ont couvert ces requêtes, et je puis affirmer que le plus grand nombre des colons espèrent qu'elles seront prises en sérieuse considération par Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur auxquelles elles sont adressées, et qu'elles sont appelées à les tirer de l'état d'isolement dans lequel ils sont placés.

Plusieurs explorations ont été faites déjà dans le but de trouver un tracé qui permettrait de relier le lac St. Jean avec Québec, par voie ferrée. On dit que ces recherches ont été infruc-

tuieuses; ce qui est d'autant plus à regretter que les colons de cette partie du pays viennent en grande partie pour ne pas dire tous, des comtés qui environnent Québec.

Dans ce cas les explorateurs devront être dirigés vers le chemin des Piles, embranchements de celui de la Rivière Nord.

Ce tracé très-favorable au dire des chasseurs et des voyageurs qui ont parcouru les endroits par lesquels il doit passer, relierait les deux fertiles territoires du St. Maurice et du Saguenay, ouvrirait un marché peu considérable pour le moment, (les Trois-Rivières) mais qui sera nécessairement agrandi par le commerce que ce débouché lui apportera.

On rapporte que des démarches ont été faites auprès des honorables ministres de cette province pour l'obtention d'un chemin à lisses de Chicoutimi au Lac St. Jean. Cette voie de communication est loin d'être en faveur ici, et ne l'est qu'à Chicoutimi dont elle augmenterait le commerce. Cependant il aura plus tard sa raison d'être, et il devra relier St. Alphonse ou Chicoutimi, avec Québec ou les Trois-Rivières, selon le cas, mais ce ne devra être que le complément d'un chemin et non le chemin principal. C'est aux personnes qui tiennent à l'avenir du Lac St. Jean qu'il appartient de déjouer les intrigues des personnes influentes que Chicoutimi possède et de mettre l'appui de leur influence dans l'autre plateau de la balance, afin de faire triompher l'entreprise qui doit être véritablement utile au pays et à la vallée du Lac St. Jean.

Etablie depuis peu d'années, cette vallée fournit plus qu'elle ne peut consommer. A Notre Dame du Lac St. Jean surtout, des colons ont en grenier des centaines de minots de grains, dont ils pourraient disposer, et cela à la suite de deux calamités qui les ont mis dans un état de gêne peu favorable à l'ouverture des terres.

La quantité de terrains cultivables est évaluée par un homme très-compétent, P. Horace Dumais écr. N. P., valoir celle de toutes les terres maintenant en culture de Québec à Rimouski. Malheureusement la colonisation est arrêtée depuis près de trois ans par l'état de gêne que produit le manque de communication et par suite le manque d'argent. La seule assurance de la part des honorables ministres de cette province de communications par voie ferrée avec les grands centres commerciaux, lui donnerait un nouvel élan, et ferait cesser cette incertitude dans la prospérité de l'avenir du territoire du Saguenay qui est une entrave à son développement.

Le climat dont nous jouissons rivalise avec le sol pour rendre notre territoire le plus fertile de la Province.

Les cours d'eau sans nombre permettraient à toutes les branches d'industrie de s'y développer.

La population intelligente et laborieuse qui s'y trouve maintenant établie a acquis une certaine aisance, malgré tous les sacrifices et les calamités qu'elle a eu à subir. La richesse et la propriété des colons grands propriétaires se trouvent à la gêne vu le manque de moyens d'exportation et par suite celui d'argent. Il est venu encore ces jours derniers à ma connaissance que quelques-uns d'entre-eux qui possèdent des biens-fonds d'une valeur de près de trois cents louis, ont offert du grain pour la moitié de sa valeur, afin de se procurer les quelques sous nécessaires pour le paiement de l'intérêt dû sur le grain de semence qu'il leur a fallu acheter du gouvernement l'année dernière. Vous vous rappelez sans doute, que des pluies torrentielles avaient rendu les différentes graines impropres à la germination. Cependant Chicoutimi n'est qu'à treize lieues d'Hébertville, un certain courant d'exportation se fait vers cette première paroisse, mais le marchand ne donne que des effets pour les graines qu'il paie à très-bas prix, et le colon se trouve dans une position très-gênée lorsqu'il lui faut de l'argent pour satisfaire quelques dettes pressantes. Il a alors les chantiers pour toute ressource pendant la saison d'hiver, et les travaux sur les chemins de colonisation pendant la saison d'été, et ce, au grand détriment des travaux de sa terre. D'où il s'en suit que ceux qui vont aux chantiers une grande partie de l'hiver peuvent très-difficilement acquérir une aisance durable.

Ainsi donc, à l'exécution d'un chemin de fer du Lac St. Jean à Québec ou aux Trois-Rivières, est attaché l'avenir des dix-sept mille habitants du Comté de Chicoutimi, et celui du